

le Conseil consultatif national du vieillissement remplit à peu près les mêmes fonctions qu'aurait remplies l'assemblée proposée.

[Français]

Mme Thérèse Killens (Saint-Michel-Ahuntsic): Monsieur le Président, j'ai lu avec intérêt le projet de loi C-224 présenté aujourd'hui par le député de Winnipeg-Assiniboine (M. McKenzie), étant donné que dans la circonscription de Saint-Michel-Ahuntsic j'ai l'honneur de représenter une population importante de personnes âgées. J'ai au moins dix maisons de retraités dans ma circonscription et, ayant souvent l'occasion de rencontrer des personnes âgées, je connais bien leurs besoins.

Le projet de loi C-224 vise à assurer une plus grande communication entre les personnes âgées et le gouvernement fédéral. Je voudrais faire remarquer aux députés qu'il existe déjà deux instruments à l'échelon du gouvernement fédéral, lesquels font en sorte que l'on est à l'écoute des besoins de nos citoyens âgés. Il s'agit, en l'occurrence, du Conseil consultatif national du troisième âge et du programme Nouveaux horizons. Ce dernier fut créé, on s'en souviendra, en juillet 1972, afin d'aider les Canadiens et les Canadiennes à la retraite à se regrouper en vue de mener des activités planifiées et organisées par eux et ce, dans leur milieu. L'objectif premier du programme vise à atténuer la solitude qui frappe nombre de personnes du troisième âge et vise également à minimiser les problèmes si souvent engendrés par cette solitude.

Comme aucun pays n'avait jamais tenté de mettre sur pied un tel programme, le Canada a été un chef de file mondial dans la recherche et dans l'introduction de moyens visant à amener les personnes âgées à prendre leurs problèmes en main.

Personne ne pouvait anticiper dans quelle mesure les aînées participeraient à ce genre d'entreprise. Leur réaction a été plus que positive. Depuis les 12 années d'existence du programme Nouveaux horizons, près de 10,000 groupes de personnes âgées, représentant environ le tiers des Canadiens et des Canadiennes à la retraite, ont lancé plus de 23,000 projets. La participation à ces projets a été pour des milliers d'entre eux l'occasion d'acquérir de nouvelles connaissances et aptitudes et de développer de nouveaux intérêts. Cette participation a été une source d'enrichissement pour un grand nombre de nos concitoyens âgés et elle a accru leurs rapports entre eux et avec l'ensemble des Canadiens. Vu le succès qu'il a remporté, le programme Nouveaux horizons sert maintenant de modèle ailleurs, partout dans le monde. Il a fait l'objet d'études par des délégations venues de plusieurs pays étrangers. En outre, il ouvre à notre population de nouvelles perspectives sur les années de retraite. Les projets entrepris par les personnes âgées dans le cadre du programme Nouveaux horizons sont aussi variés qu'ils sont nombreux. La plupart peuvent néanmoins être regroupés dans des catégories générales: premièrement, des projets axés sur les services; deuxièmement, des projets éducatifs; troisièmement, des projets récréatifs et finalement des projets de développement général.

• (1820)

J'aimerais indiquer brièvement aux députés le genre d'activités qui sont réalisées dans chacun de ces domaines. D'un bout à l'autre du Canada les personnes âgées se sont employées à définir certains besoins qu'elles estimaient ne pas être comblés

Assemblée consultative des personnes âgées—Loi

de façon satisfaisante, et afin de répondre à ces besoins elles ont utilisé les subventions du programme Nouveaux horizons pour lancer leurs diverses activités. C'est ainsi que sont nés, entre autres, des projets de garde de jour pour adultes, de visites à domicile, de repas livrés à domicile et de rénovations de maisons habitées par des personnes âgées ou par des personnes handicapées.

Nombreux parmi ceux qui font aujourd'hui partie du troisième âge ont dû renoncer aux études durant les années qu'ils ont passées à élever leurs familles. Pourtant, quand l'occasion leur en est fournie, ils deviennent les étudiants les plus avides d'apprendre. C'est en reconnaissance de ces faits que le programme Nouveaux horizons finance de nombreux cours, des colloques, des ateliers plus ou moins structurés portant sur les sujets les plus divers. De plus, le programme Nouveaux horizons contribue à sensibiliser les personnes âgées à l'importance de la forme physique. Les aînés sont encouragés à se regrouper pour former des classes de gymnastique et s'adonner à une vaste gamme d'activités sportives, allant de la natation à la danse.

Grâce aux fonds du programme Nouveaux horizons, nos citoyens âgés ont pu publier plus de 400 ouvrages sur l'histoire du Canada. Ils ont fondé des musées et restauré des machines, des outils, des pièces d'antiquité, des édifices, des cimetières, des objets fabriqués, des sentiers et des lieux historiques. Ils ont retracé des documents et des gravures historiques, produit des répliques de costumes des premiers temps de la colonie et ils ont fait revivre, à travers tout cela, légendes, langues, traditions et diverses formes d'artisanat.

Monsieur le Président, l'autre organisme qui joue un rôle primordial dans la promotion de la consultation entre les personnes âgées et le gouvernement fédéral, c'est le Conseil consultatif national du troisième âge. Nous avons donc deux programmes, en ce moment, qui sont en contact avec les divers ministères du gouvernement pour les renseigner sur les besoins des personnes du troisième âge. Le Conseil consultatif national du troisième âge est un organisme autonome, financé par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, et de création relativement récente par rapport au programme Nouveaux horizons puisqu'il a été établi par décret, il y a seulement quatre ans, à savoir le 1^{er} mai 1980. Néanmoins, le Conseil qui se compose de 18 membres, pour la plupart des retraités qui viennent de toutes les parties du Canada, a déjà une feuille de route impressionnante. Le mandat du Conseil national du troisième âge est très vaste, comme il se doit pour un organisme de cette nature, en ce sens qu'il est chargé d'assister et de conseiller le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) sur tous les sujets qui concernent les Canadiens âgés. Cela comprend des activités, comme étudier les besoins et les problèmes des personnes âgées et recommander des moyens pour les combler et y remédier, consulter des associations nationales, provinciales et locales qui s'intéressent au vieillissement, publier des rapports et stimuler le débat public sur le vieillissement.

Dans son discours d'inauguration du Conseil, l'honorable Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a souligné à celui-ci l'importance d'une réclame très poussée pour faire évoluer l'opinion publique à l'égard des personnes âgées, et pour mieux orienter la politique du gouvernement sur le vieillissement. Le ministre a aussi exhorté le Conseil à déployer tous les efforts possibles pour vulgariser et